|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform | **Comité National des Travailleurs Privés d’Emploi et Précaires - CGT**  263, rue de Paris  93516 MONTREUIL CEDEX | Tél : 01.55.82.82.20 | | Courriel : chomeurs@cgt.fr  Site internet : chomeurs-precaires-cgt.fr | |   **Organisation des Privés d’Emploi** Population syndicale concernée :  * Les militants des Comités de Travailleurs Privés d’Emploi et Précaires * Les militants des Unions Locales voulant créer un Comité TPEP  Le contexte qui amène à faire de la formation : Nous sommes dans une période violente pour les travailleurs : les contrats précaires, les licenciements, l’absence même d’emploi dans certains quartiers mènent des millions de travailleurs dans la misère et l’isolement.  La CGT organise les travailleurs privés d’emploi et précaires pour permettre l’organisation de leurs luttes, pour reconquérir le droit au travail, à la vie, à la dignité.  Ce combat est commun à tous et il fait surgir de nombreuses questions : comment qualifier le chômage, qui sont les responsables, comment appréhender les institutions de protection sociale (CAF, Pôle-Emploi etc) ?  Dans cette période, il est important que les syndiqués puissent se former et disposer des bons outils dans la bataille quotidienne contre le chômage et ses conséquences. Les objectifs de formation :Cette formation se donne comme objectif de former les militants pour leur permettre de tenir des activités dans leur Comité, de parler de la CGT, d’expliquer, de défendre et de construire les revendications et les luttes des privés d’emploi et précaires.Les thèmes abordés :  1. ***Chômage de masse et démarche revendicative CGT : comment revendiquer, comment lutter ?*** 2. ***Droit au Travail et Droit à l'indemnisation : comment porter nos campagnes revendicatives ?*** 3. ***Qu'est-ce que la CGT, quelles structures ? L'Histoire du mouvement ouvrier*** 4. ***Histoire de l'assurance-chômage et de la Sécurité Sociale. La conquête et la défense du salaire socialisé hier et aujourd’hui.*** 5. ***La formation professionnelle pour les privés d’emploi : un droit à utiliser et à défendre !*** 6. ***Comment créer un Comité, comment militer, quels pratiques ? Comment se défendre collectivement avec son Comité ? Qu’est-ce que le CNTPEP ?***  Les prérequis à cette formation : Il est recommandé d’avoir suivi la FSG1 (Formation Syndicale Générale – Niveau 1) ou la Formation d’Accueil Nouveau Syndiqué (FANS) dans son Union Locale. Forme et durée de l’action de formation  * En une seule fois, sur 4 jours et demi. * Intervenants : des camarades du CNTPEP et de l’interpro. * Durée : 9 demi-journées (4 jours et demi) * Lieu : Centre de Formation Benoît Frachon | | |